



Comment placer le bac roulant?

Pour permettre la collecte robotisée, éviter les bris et ne pas nuire au déneigement :

- Placez le bac roulant sur votre propriété privée à un maximum d'un mètre de la bordure de la rue;
- Positionnez les roues en direction de votre résidence de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue;
- Assurez-vous que le bac est libre de tout objet, incluant un autre bac et / ou un objet volumineux, dans un périmètre de 60 cm;
- Veillez à ce que le couvercle du bac soit fermé et libre de tout débris.



Contenants de collecte acceptés

- Bacs roulants bleus fournis par votre municipalité
- **Aucun autre contenant, ni aucune matière en vrac à côté du bac ne sera collecté, et ce, pour permettre la levée robotisée des bacs**
- **Un seul bac par résidence unifamiliale**

Bacs roulants

Pour une réparation, un remplacement ou l'ajout d'un bac pour une nouvelle résidence, veuillez communiquer avec votre municipalité.

Déménagement

Les bacs identifiés par le logo de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sont de propriété municipale et sont associés à une adresse. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux.

ACTION RÉCUPÉRATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION!

QU'ON SOIT À L'ÉCOLE, AU BOULOT OU À LA MAISON, TOUS ENSEMBLE, PARTICIPONS
PENSONS AUX 3R: RÉDUISONS, RÉUTILISONS ET RECYCLONS!



TRICENTRIS
centre de tri

JE SUIS RECYCLABLE...

PAPIER ET CARTON



- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak^{MD})

PLASTIQUE



- Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles suivants:



- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage*

**En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris vous encourage à en réduire votre consommation et favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.*

MÉTAL



- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Canettes consignées

VERRE



- Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur

COMMENT RÉCUPÉRER?

- Rincer légèrement tous les contenants
- Inclure seulement les papiers et cartons non-souillés ou non-cirés
- Pour faciliter le tri, placer le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent. Faites de même pour les sacs et les pellicules d'emballage (sac de sacs). Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération
- Jeter tous les articles identifiés par le no 6 et tous ceux qui n'ont pas de symbole de recyclage
- Regrouper les cintres de métal en paquets

Selon les résultats de la dernière caractérisation des matières résiduelles résidentielles en 2010 réalisée par Éco Entreprises et Recyc-Québec, il est estimé que près de 10% des matières déposées dans le bac de récupération devraient plutôt être vouées à une autre filière: ressourcerie, triperie, écocentre, compostage ou élimination.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour les matières suivantes:

- Matériaux de construction (revêtement vinyle, bois, tuyauterie, outils, etc.)
- RDD: batteries d'auto, piles, bonbonnes de propane, peinture, pneus, fluo-compactes, etc.
- Matériel électronique: ordinateurs, téléviseurs, cellulaires, etc.
- Textiles
- Compost

Les ressourceries, les triperies, les écocentres ou les centres de compostage sont les endroits appropriés pour assurer à toutes ces matières une deuxième vie ou pour en disposer de façon responsable.